



Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Barry Callebaut du 22 avril 2013

Proposition d'augmentation du capital-actions et élection de deux nouveaux membres au conseil d'administration

- L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires aura lieu le 22 avril 2013, à 14h30, au Kongresshaus de Zurich
- Il sera proposé de créer un capital-actions autorisé dans le but de financer partiellement l'acquisition du secteur Cocoa Ingredients Division de Petra Foods Ltd., Singapour
- Élection de deux nouveaux membres au conseil d'administration; M. Markus Fiechter se retirera à la date de la prochaine Assemblée générale annuelle

Zurich/Suisse – le 27 mars 2013 – Comme annoncé le 12 décembre 2012, Barry Callebaut, le leader mondial des fabricants de produits à base de cacao et de chocolat de qualité supérieure, a convenu d'acquérir le secteur Cocoa Ingredients Division de Petra Foods Ltd., Singapour. Comme annoncé également, le financement de l'acquisition a été assuré par un crédit-relais devant être refinancé dans les douze mois par l'émission combinée d'actions et de créances. Barry Callebaut propose maintenant de refinancer le crédit-relais par l'émission combinée de nouvelles actions équivalant à un montant de USD 300 millions et d'un emprunt obligataire de USD 600 millions, selon la règle 144A/Reg S.

L'acquisition est toujours sujette à l'approbation des actionnaires de Petra Foods, ainsi qu'à celles des autorités réglementaires. La finalisation de la transaction est prévue pour l'été 2013.

Le conseil d'administration de Barry Callebaut convoque une assemblée générale extraordinaire (AGE) pour le 22 avril 2013 avec l'ordre du jour suivant:

1. Augmentation du capital par création d'un capital autorisé

Le conseil d'administration propose la création d'un capital-actions autorisé permettant à Barry Callebaut de lever le capital-actions requis de la manière la plus efficace. Le nouveau capital autorisé permettra au conseil d'administration d'augmenter le capital-actions de Barry Callebaut soit par l'émission de droits de souscription, soit par un placement privé par le biais de la construction accélérée d'un livre d'ordres (« Accelerated Bookbuilding »).

Dès lors, le conseil d'administration s'est résolu à proposer à l'AGE d'émettre 500 000 nouvelles actions nominatives au maximum, entièrement libérées, d'une valeur nominale de CHF 18,60.

Comme mentionné précédemment, Jacobs Holding AG, en tant qu'actionnaire majoritaire, soutient sans réserve l'acquisition et le financement proposé. En outre, en relation avec l'augmentation de capital proposée, Jacobs Holding AG a exprimé son intention d'acquérir de nouvelles actions en proportion de sa participation actuelle.



Communiqué de presse

2. Election de deux nouveaux membres au conseil d'administration

En vue de l'AGE, le Conseil d'administration propose également l'élection de deux nouveaux membres au conseil d'administration de Barry Callebaut pour le temps restant à courir jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle du 11 décembre 2013. Le processus d'évaluation de ces nominations n'est pas encore finalisé. Les nominations définitives des nouveaux membres au conseil d'administration seront publiées dans un communiqué de presse séparé.

Markus Fiechter se retirera du conseil d'administration à la date de l'assemblée générale annuelle en décembre 2013. Il occupe cette fonction depuis 2004.

L'AGE aura lieu le 22 avril 2013, à 14h30, au Kongresshaus, Claridenstrasse 5, 8002 Zurich.

L'invitation à l'AGE sera envoyée le 28 mars 2013 à tous les actionnaires inscrits au registre des actions de Barry Callebaut. Elle sera en outre publiée à la même date dans la Feuille officielle suisse du commerce et sera également disponible sur le site Internet du Groupe sous www.barry-callebaut.com/documentation.

Barry Callebaut (www.barry-callebaut.com):

Avec un chiffre d'affaires annuel de CHF 4,8 milliards (EUR 4,0 milliards /USD 5,2 milliards) environ pour l'exercice 2011/12, Barry Callebaut, dont le siège est à Zurich, Suisse, est le leader mondial des fabricants de produits à base de cacao et de chocolat de qualité supérieure – de la fève de cacao au produit en chocolat le plus fin. Présent dans 30 pays, Barry Callebaut possède environ 45 sites de production et occupe une force de travail spécialisée et diversifiée de quelque 6000 personnes. Le Groupe fournit toute l'industrie alimentaire, en particulier les fabricants, les artisans et les utilisateurs professionnels de chocolat, tels que chocolatiers, pâtisseries et boulangers. Pour ces derniers, il dispose de ses deux marques mondiales Callebaut® et Cacao Barry®. Barry Callebaut est le leader mondial de l'innovation dans le cacao et le chocolat. Il fournit en outre une gamme complète de services dans les domaines du développement de produits, des processus de fabrication, de la formation et du marketing. Le leadership des coûts est un autre motif important de collaboration avec Barry Callebaut pour des industriels de l'alimentation tant globaux que locaux. Par le biais de ses nombreux programmes de durabilité et de ses activités de recherche, le Groupe travaille avec des planteurs, leurs organisations ainsi qu'avec d'autres partenaires afin d'assurer à l'avenir l'approvisionnement en cacao et d'améliorer les conditions d'existence des planteurs.

Contacts

Pour les investisseurs et analystes financiers:

Evelyn Nassar
Head of Investors Relations
Barry Callebaut SA
Phone: +41 43 204 04 23
evelyn_nassar@barry-callebaut.com

pour les médias:

Raphael Wermuth
Head of Media Relations
Barry Callebaut SA
Phone: +41 43 204 04 58
raphael_wermuth@barry-callebaut.com